

NON-OPPOSITION A UNE DÉCLARATION PRÉALABLE PRONONCÉE
PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE



N° DP 033 037 25 00100 déposée le 09/10/2025	
Date d'affichage de l'avis de dépôt en mairie 15 OCT. 2025	
Par :	Monsieur JOUSSAUME Sylvain Madame BORDES Caroline
Demeurant à :	21 Bis Route de l'Aruan 33640 BEAUTIRAN
Sur un terrain sis à :	21 Bis Route de l'Aruan 33640 BEAUTIRAN
Parcelle(s) :	B 838
Superficie :	562 m²
Nature des Travaux :	Installation de 12 panneaux photovoltaïques

Le Maire de la commune de BEAUTIRAN

Vu la déclaration préalable susvisée,
Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants, R 421-1 et suivants,

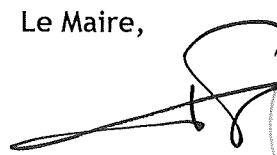
Vu le PLU approuvé le 26 septembre 2013,
Vu la modification simplifiée n°1 du PLU approuvée le 8 décembre 2020,
Vu la modification simplifiée n°2 du PLU approuvée le 17 juin 2024,

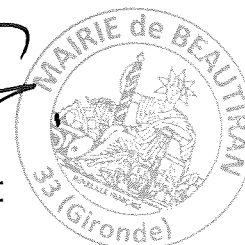
ARRETE

Article unique : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non-opposition.

BEAUTIRAN, le 14/10/2025

Le Maire,


Philippe BARRÈRE



La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.